

Editorial

Malgré la sensibilisation accrue à tous les niveaux dans les pays en développement sur la nécessité de l'adaptation, que ce soit dans les moyens de subsistance vulnérables à l'augmentation de la variabilité climatique, ou dans la planification nationale relative aux changements climatiques futurs, le financement disponible pour soutenir un tel programme d'adaptation est extrêmement limitée, et difficile d'accès. Bien qu'il y ait eu un accord à Copenhague pour les pays développés de fournir 30 milliards de dollars de fonds nouveaux et additionnels en 2012, répartis de manière «équilibrée» entre adaptation et atténuation, il est évident que d'ici fin 2011 une grande partie de cet argent n'aura pas été décaissée, que cet argent n'est ni nouveau ni additionnel, et n'est pas disponible selon les besoins exprimés par les pays les plus vulnérables, mais, selon les préférences et les plans préexistants des gouvernements donateurs.



Dans ce contexte, l'activité actuelle du Fonds d'Adaptation, en ce qui concerne l'examen des propositions, l'approbation des programmes le cas échéant, et la promotion et le soutien de l'accès direct par les gouvernements à travers les entités nationales de mise en œuvre accréditées, est très importante pour donner à la CCNUCC l'exemple de la création réussie d'une nouvelle institution efficace.

Les modalités opérationnelles du Fonds pour l'Adaptation par rapport à la société civile sont également largement inclusives et autonomes, au moins en ce qui concerne l'engagement dans les réunions du Conseil et l'examen initial des projets et programmes. A part généralement les brèves séances à huis clos pour traiter des questions confidentielles, les réunions du Conseil sont ouvertes aux observateurs accrédités, et il y a beaucoup d'opportunités pour un dialogue informel avec les membres du Conseil, ainsi que, depuis décembre 2010, une séance plus formelle de dialogue entre le Conseil et les observateurs de la société civile présents aux réunions. Il y a toute l'occasion de lire avant les réunions les propositions de financement, qui sont disponibles sur le site du Conseil, et de faire des commentaires qui peuvent être prises en compte lors de l'évaluation technique à la fois par le Secrétariat du Conseil, et par le Comité d'examen des projets et programmes.

Cette ouverture impose une responsabilité aux organisations de la société civile, pas seulement les rares ONG ayant un financement pour participer aux réunions du Conseil du FA, mais également à toutes les ONG qui s'activent à soutenir l'adaptation aux changements climatiques pour les pays et communautés vulnérables. Il ne suffit pas d'avoir fait pression pour un processus transparent et obtenu des possibilités d'établir le dialogue - le temps doit être trouvé pour le faire correctement, afin que les décideurs voient l'utilité d'un dialogue positif avec la société civile, et que la société civile puisse travailler en étroite collaboration avec les gouvernements afin d'assurer que les besoins

Le Fonds d'Adaptation - faits et chiffres

Etat des Projets		
Projets complets approuvés	8	Sénégal, Honduras, Nicaragua, Pakistan, Equateur, Ile Maurice, Erythrée, Iles Salomon
Concepts de projets approuvés	8	Sénégal, Honduras, Nicaragua, Pakistan, Equateur, Erythrée, Iles Salomon
Concepts de projets / projets complets ni avalisés ni approuvés	19	Égypte, Fidji, Inde, Mauritanie, Maurice, Noué, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Ouganda, Tanzanie, Turkménistan, Mauritanie, Mali, Egypte Belize, Ile de Coq, Géorgie, Madagascar, Mauritanie, Papouasie-Nouvelle-Guinée et Samoa
Décisions de financement (projets complets)		US\$ 69.688.033
Entités de Mise en œuvre accréditées		
Institutions Nationales de Mise en œuvre (accès direct)	6	Sénégal, Jamaïque, Uruguay, Bénin, Afrique du Sud, Belize
Multilatérales	9	ADB, FIDA, PNUD, PNUE, PAM, Banque Mondiale, OMM, IADB, BAD, BOAD
Ressources du fond en Fidécimmis du FA		
Obtenues à travers la monétisation des (certificats de réduction des émissions) CERs	Etat au 30 juin 2011	US\$ 163.100
Contributions volontaires des pays développés	Etat au 30 juin 2011	US\$ 85.824

Les pays développés qui se sont engagés à contribuer 0 ou moins de 100.000 dollars EU au FA: Finlande, France, Japon, Norvège, Suisse, Royaume-Uni. **Agissez, s'il vous plaît !**

des groupes les plus vulnérables soient pris en compte. Le grand défi pour les ONG internationales qui ont lutté et gagné cette occasion d'établir le dialogue, c'est de travailler avec les organisations les moins développées de la société civile dans les pays qui ont le plus besoin de fonds et de renforcer leurs capacités à s'engager. Il s'agit de les encourager à travailler avec leurs gouvernements, pour les convaincre de l'importance de soumettre des propositions au Conseil, et de passer par la procédure de désignation d'une institution nationale qui pourrait devenir une entité nationale de mise en œuvre. Il est également crucial de suivre le processus d'élaboration des propositions, examiner les propositions pour s'assurer qu'elles pourront réellement répondre aux besoins des communautés les plus vulnérables à s'adapter aux changements climatiques. Enfin, la société civile dans le pays doit avoir la capacité de s'engager dans la mise en œuvre (peut-être même devenir des entités d'exécution, dans la terminologie des directives du Conseil du FA) des projets et programmes.

Nous, les ONG qui suivons le Fonds pour l'adaptation, nous nous considérons comme des «amis critiques», nous voulons que le Conseil du FA fonctionne avec les plus hauts standards d'efficacité et de transparence, qu'il serve d'exemple au cours de cette période critique où une nouvelle, et beaucoup plus grande institution pour le financement climatique est en cours de création. Nous ferons pression pour que les leçons apprises au cours des trois dernières années de fonctionnement du FA soient versées dans les règles et directives concernant le fonctionnement du Fonds vert pour le climat. C'est un moment critique pour le Fonds pour l'Adaptation - travailler pour être efficace avec des fonds limités. La société civile doit jouer un rôle important dans le soutien de son travail, et pour que les leçons positives soient apprises.

Rachel Berger, Practical Action

Sommaire

1. ÉDITORIAL DE LA LETTRE D'INFORMATION DES ONG SUR LE FONDS POUR L'ADAPTATION 1
2. RESUME DES DECISIONS PRISES PAR LE CONSEIL DU Fonds pour l'Adaptation à sa 13e réunion 2
3. INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LE FA 2
4. Premiers ateliers régionaux tenus au Sénégal 4
5. EXAMEN DES «Plafonds pays » DANS LE CADRE DES PROJETS/PROGRAMMES REGIONAUX 5
6. Un Projet d'adaptation est lancé en Honduras, dans le cadre de la mise en place d'une coordination inter institutions 6
7. Les Evaluations d'impacts: les garanties pour sauver les personnes et les écosystèmes vulnérables 6
8. LE PROJET DU Fonds pour l'Adaptation EN MONGOLIE 7
9. Quel genre de propositions de projet pour le Bénin ? 8

2. Résumé des décisions adoptées par le Conseil du Fonds pour l'Adaptation à sa 13e réunion

Du 15 au 16 Septembre, la 15^{ème} réunion du Conseil du Fonds pour l'Adaptation a eu lieu à Bonn à Langer Eugen. Les décisions clés suivantes ont été adoptées:

Une ENM, la Protected Areas Conservation Trust (PACT) du Belize, a été accréditée. Cela a augmenté le nombre des ENM accréditées à six, avec la South African National Biodiversity Trust (SANBI) qui a été accréditée pendant l'intersession. Le PACT est la première ENM pour l'Amérique centrale.

La Banque Africaine de Développement a été accréditée comme la neuvième Entité Multilatérale de Mise en œuvre (EMM).

Des visites de terrain seront réalisées pour les deux ENM 2 et 4¹, car les deux étaient des candidates raisonnables pour l'accréditation.

Un projet concret d'adaptation aux changements climatiques dans un pays insulaire d'Afrique, l'île Maurice, a été approuvé, avec une valeur totale de 9 120 000 \$ des États-Unis. Ce projet sera mis en œuvre par le PNUD.

11 autres propositions de projets n'ont pas été avalisées

La mise en œuvre du Cadre d'évaluation AF sera confiée au Bureau de l'évaluation du FEM, pour une période intérimaire de trois ans².

La Stratégie de gestion des connaissances (GC) a été approuvée, en vue d'améliorer la qualité des projets à travers le traitement des informations, des données et connaissances.

Le Conseil a poursuivi ses consultations avec les parties prenantes dans cadre de la soi-disant «dialogue avec la société civile»

Pour plus de détails voir le rapport de Germanwatch sur la 15^e réunion du Conseil du FA:
<http://www.germanwatch.org/klima/afb2011-09r.htm>

Alpha O. Kaloga Germanwatch

3. Informations générales sur le FA

Établi en vertu du Protocole de Kyoto de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), le FA a été créé pour financer des projets et des programmes d'adaptation concrets dans les pays en développement vulnérables qui sont Parties au Protocole. Contrairement aux fonds existants à ce jour mis en place par la Convention, le FA a pour mandat de financer le coût total des mesures concrètes d'adaptation, qui mettent en œuvre des solutions innovantes qui réduisent les pressions économiques et environnementales causées par les changements climatiques. En raison de sa singularité, comme l'accès direct à la structure de financement, la génération de revenus, la gouvernance et la structure légale, l'adaptation a reçu une attention considérable au sein de la communauté internationale du climat³.

Premièrement, parce que du fait que le FA n'est pas un fonds d'aide au développement traditionnel, mais plutôt un fonds axé sur la demande, financé à travers un **mécanisme de financement innovant**. Les revenus du Fonds sont principalement tirés d'une part de 2 pour cent sur les produits des activités de projet du Mécanisme de Développement Propre (MDP) du Protocole de Kyoto. Cela signifie que le fonds répond à la demande des pays en développement en fonds indépendant qui soit additionnel à l'aide publique au développement des pays développés. Jusqu'ici, l'Administrateur du Fonds – la Banque mondiale – a généré des revenus de 163 120 000 \$ américains depuis le début du programme de monétisation des URCE en mai 2009. Les estimations des ressources potentielles disponibles pour le Fonds pour l'Adaptation sont d'environ 373,5 millions \$ américains en 2012⁴. C'est une goutte

d'eau dans l'océan comparée aux coûts attendus de l'adaptation pour les pays en développement, que la Banque mondiale estime entre 70 milliards et 100 milliards de dollars par an en moyenne jusqu'en 2050⁵. Il est également nettement moins que les 647 millions de dollars américains, jusqu'ici attribués par les pays riches au Programme pilote pour la résilience climatique (PPCC)⁶.

Deuxièmement, le FA est régi par le Conseil du FA, qui travaille sous l'autorité et la responsabilité de la Conférence des Parties. Assisté par un secrétariat, le Conseil du FA est le principal organe du Fonds en charge des politiques stratégiques et des directives ainsi que la supervision des projets. Il est composé de 16 membres et de leurs suppléants, dont une grande majorité venant des pays en développement. L'esprit de travail constructif et d'ouverture au sein du Conseil d'administration a été reflété dans le processus décisionnel, qui jusqu'à présent a été entrepris par consensus.

Quelques autres caractéristiques importantes ont été cristallisées dans les travaux du Conseil.

Le Conseil du FA a adopté la priorité stratégique d'accorder une attention spéciale aux besoins particuliers des communautés les plus vulnérables. Ceci est important pour assurer l'appropriation et la durabilité du projet financé par le FA. En outre, le Conseil du FA a adopté un mode de travail transparent, en permettant aux organisations de la société civile à participer à ses réunions. Ceci est crucial en termes de fiabilité, responsabilité et transparence. Il convient de noter que depuis le mois de décembre⁷ de l'année dernière, le Conseil du FA a formalisé une consultation avec la société civile afin d'améliorer la sensibilisation autour et en dehors du FA⁸. L'esprit de la consultation avec la société civile est toujours franc et constructif.

La troisième caractéristique innovante du Fonds est l'**approche de l'accès direct** à ses ressources, qui constitue un précédent dans le paysage des finances liées au climat. L'accès direct est la manifestation concrète de la conversion de la notion de pays en réalité, et à travers laquelle les pays en développement mènent leurs propres actions par le biais de leurs propres institutions. L'accès direct est en fait la caractéristique de base innovante du FA. Il décrit les modalités de financement, ce qui simplifie et accélère le processus par lequel les ressources affluent vers les pays en développement.

Plus précisément, le Conseil du FA propose deux possibilités pour accéder à ses ressources. En conséquence, les pays en développement éligibles peuvent décider d'utiliser par détournement les services des entités multilatérales de mise en œuvre (EMM) - accès à l'international - ou désigner une structure nationale comme l'entité nationale de mise en œuvre (ENM). Les deux types d'institutions - ENM ainsi que EMM - doivent répondre aux normes fiduciaires établies par le Conseil du FA. Ces normes fiduciaires constituent la crédibilité du Conseil et garantissent que les institutions de mise en œuvre aient l'intégrité financière requise, la capacité institutionnelle ainsi que la transparence et le pouvoir d'enquêter pour pouvoir gérer le financement qui leur aura été confié. Les ENM lorsqu'elles sont accréditées, ont en charge la gestion et la mise en œuvre des projets et programmes de leurs pays, et seront

¹ Aux fins de confidentialité le Panel d'accréditation utilise un système de numérotation pour faire le rapport sur l'état des demandes de chaque entité de mise en œuvre.

² Le cadre d'évaluation devrait aider le Conseil à évaluer les impacts réels des projets par rapport aux plans stratégiques convenus.

³ GCCA UNDP 2010: Adaptation Fund: Exploring the gender dimensions of climate finance mechanisms, Novembre 2010, Programme des Nations Unies pour le Développement. <http://www.adaptationlearning.net/sites/default/files/Adaptation%20Fund%20final%202010.pdf>

⁴ AFB/EFC.6/5: Financial Status of the Adaptation Fund Trust Fund Situation financière du Fonds fiduciaire du Fonds pour l'Adaptation, <http://adaptation-fund.org/sites/default/files/AF%20Financial%20Status%20Report%2006-30-2011%20-%20Final.pdf> p.2

⁵ Banque Mondiale

⁶ En mai 2011, le total des fonds déposés («fonds détenus en fideicommis») pour le PPCR monte à 647 USD millions. Voir <http://www.climatefundsupdate.org/listing/pilot-program-for-climate-resilience>

⁷ Voir la Stratégie de communication (AFB/B.11/8): http://www.adaptation-fund.org/system/files/AFB.B.11.8_Communications_Strategy_0.pdf.

⁸ Cela signifie, que le Conseil rencontrera les représentants de la société civile et des Parties visées à l'Annexe I à Durban, en Afrique du Sud, juste après la 16^e réunion du Conseil d'administration.

les bénéficiaires directs des financements. Jusqu'à présent, six institutions nationales ont été autorisées à recevoir de l'argent directement du Fonds pour l'Adaptation:

- Centre de Suivi Écologique (CSE), Sénégal
- National Agency of Research and Innovation of Uruguay (ANII)
- Planning Institute of Jamaica (POJ)
- Fonds National pour l'Environnement (FNE), Benin
- South African National Institute for Biodiversity (SANBI), et
- Protected Areas Conservation Trust (PACT) de Belize

Cependant, le processus d'accréditation se révèle aussi difficile que prévu. Plusieurs questions demeurent un défi dans de nombreux pays en développement tels que comment trouver l'institution appropriée dans les pays en développement ayant une faible capacité institutionnelle, capables de maîtriser le processus d'accréditation et de respecter les normes fiduciaires.

L'observation des ENM accréditées jusqu'ici révèle que les ENM sont toutes des institutions qui existaient déjà au sein de leur pays, qui ont de l'expérience dans des tâches très différentes. Les ENM accréditées sont différentes les unes des autres dans la façon dont elles sont gouvernées et gérées ainsi que leur domaine d'expertise. Il n'y a donc pas de recette unique pour une ENM ni pour réussir le processus d'accréditation des ENM.

Fondamentalement, le FA ne se prend pas pour une institution de renforcement des capacités pour les ENM. Néanmoins, le FA et son secrétariat explorent toujours les moyens par lesquels les pays en développement pourraient être aidés à relever le défi de l'accréditation.

Ainsi, le Conseil du FA a lancé la «boîte à outils d'accréditation» avec l'objectif d'offrir un guide pratique pour aider les pays dans le processus d'accréditation de leur institution nationale de mise en œuvre (ENM) auprès du Fonds d'Adaptation. Ce kit est conçu pour tous les intervenants intéressés et comprend un certain nombre d'outils à utiliser lors du démarrage du processus d'accréditation d'une ENM. Il contient aussi des formulaires, des études de cas pratiques et une aide étape par étape pour aboutir à une conclusion réussie du processus d'accréditation.

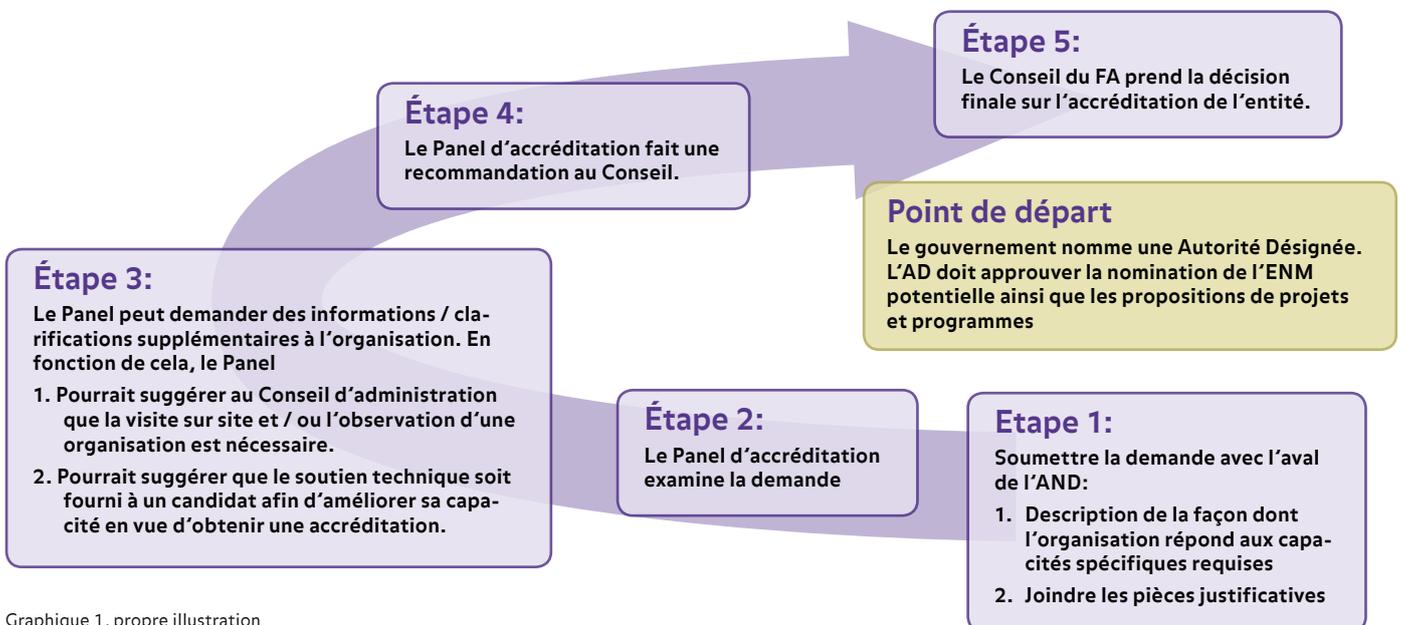
Par ailleurs, le Conseil du FA a appliqué une certaine souplesse pour les candidats qui remplissent la plupart des conditions, mais pas toutes, avec satisfaction. En conséquence, l'ENM ou IMM accréditée sous condition doit fournir au Conseil un rapport supplémentaire ou s'engager à respecter certaines normes, telle qu'une politique de lutte contre la fraude concernant d'autres activités de gestion qu'elles ont à entreprendre.

Lors de la dernière réunion, le Conseil du FA a accrédité le Protected Areas Conservation Trust (PACT) de Belize en tant qu'INM sous certaines conditions telles que la mise en place d'un contrôle semestriel interne, l'engagement pour une politique publique de lutte contre la fraude qui démontre une attitude de tolérance zéro.

L'exemple de PACT de Belize montre aussi qu'un petit pays peut passer et réussir le processus d'accréditation au bout de deux réunions du Conseil du FA (trois mois), si le pays initie stratégiquement le processus d'identification et de désignation de l'institution appropriée pour jouer le rôle d'ENM. Bien que le PACT soit une petite organisation avec chaque année moins d'1 million de subvention, il a joué son rôle dans la transparence et a octroyé des subventions à des organisations spécifiques pour des projets spécifiques liés à ses objectifs.

Alpha Oumar Kaloga et Sven Harmeling, Germanwatch

Les cinq étapes vers une accréditation réussie des institutions nationales de mise en œuvre :



Graphique 1, propre illustration

4. Premier atelier régional sur l'accréditation des ENM tenu au Sénégal

Du 5 au 6 septembre 2011 à Mbour, le Sénégal et le secrétariat de la CCNUCC, en consultation avec le Conseil du Fonds pour l'Adaptation, conformément à la décision de la Réunion des Parties au PK à Cancun et en collaboration avec le gouvernement du Sénégal, ont organisé un atelier afin de familiariser les Parties de la région de l'Afrique avec le processus et les conditions d'accréditation des ENM pour un accès direct aux ressources du Fonds pour l'Adaptation.

Cette réunion était la première d'une série d'ateliers régionaux initiés par la CCNUCC, et a rassemblé plus de 100 participants représentant principalement les pays et les OSC du Réseau des ONG du Fonds pour l'Adaptation (Enda et IIED), et certaines organisations intergouvernementales. Les participants ont partagé les connaissances de la CCNUCC et du Secrétariat du Fonds pour l'Adaptation ainsi que les expériences des ENM, en l'occurrence le CSE du Sénégal et le Fonds national pour l'Environnement du Bénin. Le deuxième atelier régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes est prévue du 10 au 12 novembre au Panama.

Le rôle de l'AD est crucial en aidant le gouvernement à travers un processus consultatif d'identification et de sélection d'une entité appropriée dans le pays qui réponde aux conditions de normes fiduciaires. Il est donc important que le choix d'une AD soit bien considéré, en raison du fait qu'elle a pour fonction d'être le garant de la participation des pays au FA.

Concernant la sélection des ENM, il est important d'avoir une large consultation avec tous les acteurs et institutions dans le pays en vue de s'entendre sur l'organe le plus approprié capable de répondre aux conditions d'accréditation. L'AD devrait être confiant sur le fait que l'ENM proposée peut démontrer et fournir la preuve de ses capacités fiduciaires et sa capacité de réussir une accréditation auprès du Fonds pour l'Adaptation. L'ENM doit démontrer sa capacité à travailler ensemble avec les entités gouvernementales, en s'appuyant sur le cofinancement des organisations et autres parties prenantes dans le pays afin d'identifier, évaluer, appliquer et évaluer les projets liés à l'adaptation.

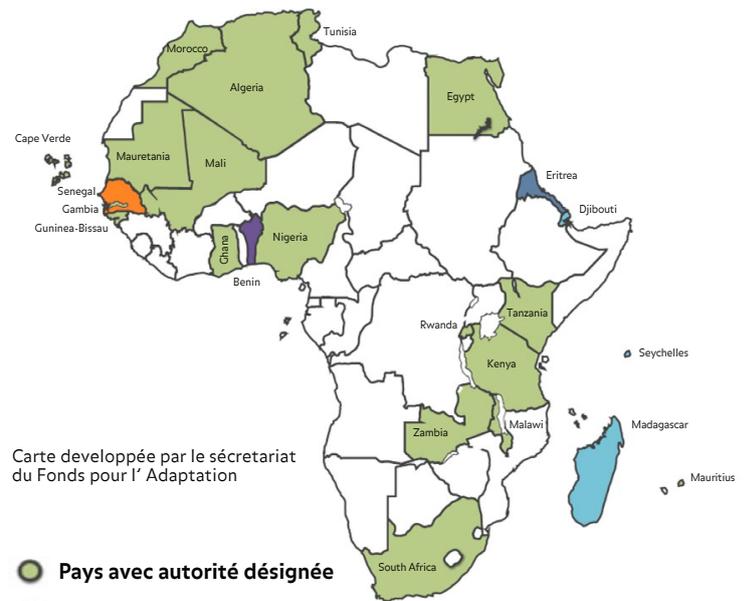
C'est seulement après qu'on peut commencer à constituer sa demande et la documentation y afférente. Une fois que la demande d'accréditation est complète, l'AD, en sa qualité de représentant du gouvernement, devrait approuver cette demande d'accréditation. Elle peut également interagir avec le Secrétariat du Conseil du FA, le Panel d'accréditation et le Conseil du Fonds pour l'Adaptation s'ils demandent ou exigent des documents supplémentaires.

Les pays éligibles peuvent accéder à des fonds provenant du Fonds pour l'Adaptation en utilisant la modalité d'accès direct ou en utilisant l'accès intermédiaire à travers l'institution multilatérale de mise en œuvre. C'est une nouvelle opportunité pour les pays en développement d'accéder à un financement direct et de réaliser des projets à travers une entité nationale juridique qui atteint l'accréditation en tant qu'ENM.



Photos de l'atelier sur l'accréditation Septembre 2011

Le Fonds d'Adaptation en Afrique Août 2011



Carte développée par le secrétariat du Fonds pour l'Adaptation

- Pays avec autorité désignée
- Pays avec une ENM accréditée
- Pays avec une ENM accréditée et programmes financés
- Pays avec projets/programmes financés
- Pays avec des concepts endossés

En conséquence, et dans le cadre de l'atelier, les participants après la présentation ont fait des exercices sur le processus d'accréditation en travaux de groupes. Ces exercices ont contribué à leur meilleure compréhension de la norme fiduciaire et des conditions d'accréditation en détail avec un accent particulier mis sur la gestion du cycle complet de projet. L'atelier a également permis aux parties de se familiariser avec la trousse d'accréditation en utilisant un exemple de formulaire de demande complète d'accréditation.

Le CSE du Sénégal, qui est la toute première ENM accréditée par le Conseil du FA en mars 2010 avait partagé son expérience du processus d'accréditation en suivant le processus recommandé par le Conseil du Fonds et revu par le Panel d'accréditation. Après son accréditation, le CSE a soumis avec succès un projet sur l'adaptation à l'érosion côtière dans les zones vulnérables du Sénégal. Il a installé un bureau en charge des activités en tant qu'ENM, a initié une séance d'entraînement sur la procédure de passation des marchés pour les bénéficiaires du contrat et a élaboré un format pour le rapport financier et technique. À l'heure actuelle, le CSE est en train de développer un outil de suivi, un site Web et une liste d'experts. Il partage aussi des expériences avec d'autres pays et accroît son partenariat avec les OSC.

Outre le processus suivi par le Sénégal, l'ENM du Bénin, le Fonds National pour l'Environnement, avait reçu la visite du Panel d'accréditation pour une décision finale à prendre. En juin 2011, l'ENM du Bénin a également été accréditée.

L'accréditation de ces ENM de la région d'Afrique confirme la réalité de l'accès direct en dépit de la faiblesse des soumissions présentées dans un certain nombre d'autres pays. Globalement, seulement trois projets ont été soumis par les ENM. Il faut rappeler également que le premier projet approuvé par le Conseil du FA a été soumis par une ENM, dans ce cas particulier, le CSE du Sénégal. L'existence de ces ENM en Afrique émule d'autres pays à faire de même maintenant qu'il est aussi possible pour eux d'avoir une ENM. La démystification de la demande d'accréditation a encouragé de nombreux participants à initier le processus dans leurs pays respectifs.

Même si l'accréditation est valable pour cinq ans, ces structures nationales avec un accès direct sont citées comme les meilleures pratiques à prendre en compte dans l'architecture du Fonds vert pour le

10 décision 5/CMP.6

climat. C'est une bonne perspective qui va certainement contribuer à atteindre de nombreux objectifs et des principes liés à la CCNUCC et en relation avec les pays en développement, en particulier les plus vulnérables. Les participants à la Réunion régionale africaine ont eu la possibilité, avec la visite du site de Saly, d'explorer la vulnérabilité des communautés côtières et l'effet de l'érosion côtière sur les infrastructures touristiques.

Emanuel Seck, Enda – Energy Environment Development Program

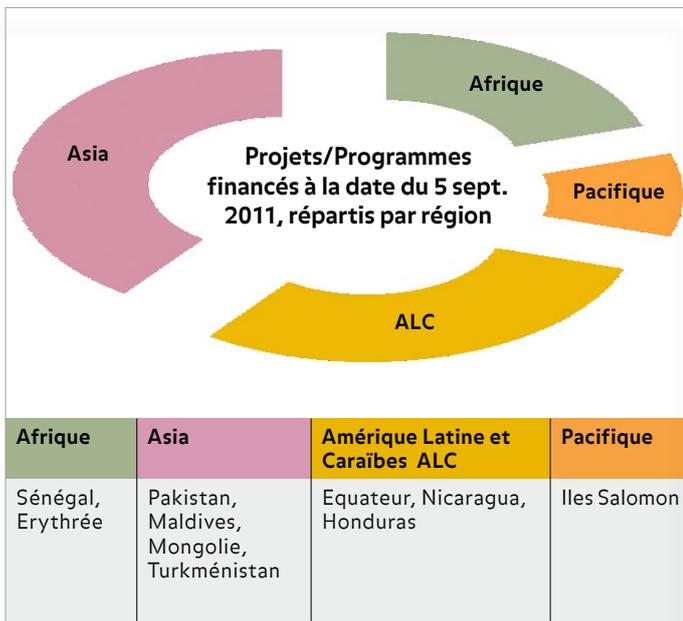
5. Examen des «Plafonds Pays» dans le contexte des projets / programmes régionaux

Le contexte de cette analyse c'est l'intention du Conseil du FA de financer des projets régionaux en tenant compte de son plafond intérimaire d'allocation par pays qui est de 10 millions \$ américains⁹.

Alors, quelles sont les valeurs ajoutées des projets régionaux? Comment les projets et programmes régionaux devraient être considérés dans le cadre des plafonds-pays? Cet article tente d'apporter quelques réponses aux questions ci-dessus, et vise aussi à fournir quelques suggestions pour stimuler la discussion au sein du Conseil du FA.

Il y a un nombre limité d'exemples réussis disponibles de projet régional mis en œuvre, et aussi les experts dans le domaine de l'adaptation n'ont pas réussi à donner des indications concrètes sur la manière dont les projets régionaux devraient ressembler, ou même être mis en œuvre. «Régional» doit être compris dans le sens du FA non pas comme un grand groupe de pays au niveau continental, mais plutôt comme un petit groupe de pays basé sur leur emplacement dans un espace géographique donné¹⁰ et le partage des biens communs environnementaux ou écologiques.

la graphique ci dessous a été développée par le secrétariat du Fonds d' Adaptation



Ainsi, les projets régionaux émanent de la nécessité d'un groupe de pays de joindre les efforts pour aborder les préoccupations environnementales communes. Ces préoccupations traduites en projets, pourraient être traitées par des projets régionaux spécifiques, qui visent à mieux gérer des ressources et écosystèmes transfrontalières ou à aborder des questions environnementales auxquelles les pays sont conjointement confrontés. C'est aussi une fenêtre d'opportunité pour traiter les problèmes transfrontières tels que la sécheresse, les inondations, la gestion des eaux en raison d'une rivière commune, un système d'alerte précoce commun, etc. ainsi que pour générer des informations au sujet des impacts probables des changements climatiques et des mesures d'adaptation possibles à prendre, localement, aux niveaux national et mondial.

Concernant le pourcentage à allouer aux projets régionaux par le Conseil du FA, en gardant à l'esprit le plafond pays, le Conseil devrait prendre en considération que le plafond fixé est sur une base intérimaire jusqu'à ce que le fonds soit recapitalisé. Ainsi, le plafond pays ne doit pas être considéré comme une limite pour un projet régional. Ainsi, afin de faciliter et de promouvoir des projets d'adaptation transfrontalières:

Le Conseil du FA pourrait allouer chaque année un certain montant de son fonds disponible comme un investissement stratégique - par exemple 30 millions de dollars américains par an - pour financer de tels projets régionaux. Dans ce cas, le Conseil pourrait lancer un appel pour des projets et programmes pilotes, qui mériteraient d'être financés à cause de leurs impacts positifs importants sur les moyens de subsistance des populations vulnérables dans les régions ciblées.

Le plafond régional devrait inclure les coûts supplémentaires comme les frais de voyage, l'organisation d'ateliers, etc. qui émanent de la coopération entre plusieurs pays. Le montant plafond doit être équilibré afin de ne pas décourager les pays qui cherchent à répondre aux besoins régionaux d'adaptation, et en même temps sont prêts à consacrer une partie de leurs activités aux communautés locales vulnérables, qui sont incluses dans le plafond pays.



Pad Rizière à Syrandjani Bangladesh

Le nombre des projets régionaux mis en œuvre ou en cours d'exécution jusqu'à présent est trop limité pour tirer des conclusions significatives. Aussi les institutions existantes telles que le GIEC ou le Programme de travail Nairobi dans le cadre de la CCNUCC n'ont pas donné des indications claires sur la façon d'aborder les projets régionaux. Cependant, le Conseil du FA, afin de faire une première devrait envisager de financer chaque année un certain nombre de projets ou allouer un montant de ses ressources en prenant en considération les ressources disponibles à chacune de ses réunions. En faisant cela le Conseil pourrait jouer un rôle de pionnier, en comblant les lacunes essentielles dans les domaines de l'adaptation et en faisant la promotion des leçons apprises.

Alpha Oumar Kaloga, Germanwatch

⁹ Voir le rapport de la 13e réunion du Conseil

¹⁰ Union du Fleuve Mano: Guinée, Sierra Leone, le Libéria, Autorité du Bassin du Niger, etc...

6. Un projet d'adaptation est lancé au Honduras dans le cadre d'une mise en place d'une coordination inter-institutions

En juin 2011, le lancement du projet «Faire face aux risques de changements climatiques sur les ressources en eau au Honduras; résilience systémique accrue et vulnérabilité réduite des pauvres en milieu urbain», s'est donné pour but de i) générer des résultats tangibles, ii) déclencher la participation locale au cours la mise en œuvre et iii) créer une forte coordination inter-institutions. Ce projet est financé par le Fonds pour l'adaptation.

Le Comité de pilotage du projet a déclaré que les fonds disponibles seront utilisés efficacement pour contribuer à créer une plus grande capacité d'adaptation dans les institutions chargées de répondre aux besoins de cette population. Il a été établi que le projet fera tout son possible pour ne pas investir des ressources financières dans le développement de «consultations» ou d'autres activités qui ne génèrent pas de bénéfices tangibles à court terme ou à moyen terme pour les personnes ciblées.

D'autre part, d'une manière claire, la direction du projet a envoyé un message comme quoi les différentes composantes du projet devraient avoir comme objectif de base le bien-être de la population vulnérable et dans ce sens, la participation directe de la population devient essentielle. Il a été reconnu que l'adaptation aux changements climatiques est une question strictement liée au développement, obligeant le projet d'adaptation dans sa mise en œuvre la participation des bénéficiaires finaux dans les moments critiques du processus.

Le troisième aspect important est le message qu'il y a un fort besoin de coordination entre les départements gouvernementaux en charge des domaines qui sont abordés dans le projet. Cette coordination devrait assurer que tous les composantes ont une vision technique et sociale déterminée par les institutions spécialisées. De même, il doit chercher à ce que le projet du Fonds pour l'Adaptation puisse être lié à d'autres programmes ou projets qui existent déjà et de cette façon augmenter les impacts du projet du FA et sa durabilité.

A cette fin, quatre équipes multisectorielles ont été formés par le projet. La première sera dirigée par le ministère de la Planification, qui cherche à intégrer la vision de l'adaptation (et la participation locale, d'ailleurs) dans la planification régionale pour le développement de la région. La seconde, qui sera dirigée par l'Université Nationale Autonome du Honduras, va travailler sur la mise à jour des bilans hydriques et de l'inventaire des eaux souterraines, ainsi que la conception des méthodes de collecte des eaux pluviales et autres infrastructures liées à l'adaptation. Une troisième équipe sera dirigée par l'Institut du Service National de l'Eau et de la Conservation de la Forêt. Il dirigera les travaux sur la définition des zones de réalimentation en eau, la conception et la mise en œuvre des micro-bassins versants, et le renforcement des agences de l'eau en milieu rural et d'autres institutions locales. Enfin, une quatrième équipe sera dirigée par le National Weather Service, le



Ville en aval de la rivière Choluteca in Tegucigalapa: Traces d'une forte pluie en Octobre 2011

service national de la météorologie, et portera sur le suivi et l'analyse des différentes variables climatiques qui affectent la région.

Ces trois éléments, des résultats tangibles, la participation et la coordination sont des pratiques positives bien connues - qui sont souvent sous-estimées par les projets de développement, et donc leur forte prise en compte dans ce projet est plausible. Il est à noter que le deuxième et le troisième élément vont de pair avec une politique établie dans le projet qui a commencé quand une commission du Comité inter-institutionnel sur les changements climatiques a été nommée Comité de pilotage pour le projet. Il ressort que ceux qui dirigent le processus visent l'intégration des changements climatiques, ce qui serait très souhaitable pour le projet et le pays, mais cela constitue un grand défi compte tenu de la division en secteurs que nous vivons dans le monde d'aujourd'hui. Le temps dira si cette approche peut fournir un résultat supplémentaire qui n'est pas indiqué dans le projet, comme l'intégration.

Isaac Ferrera, *Fundación Vida, Honduras*

7. Les évaluations d'impacts: les garanties pour sauver les personnes et les écosystèmes vulnérables

La relation entre les écosystèmes, la santé, le bien-être humain et l'adaptation aux changements climatiques a été notée par de nombreux accords internationaux, les instances et mécanismes de financement, y compris le Fonds pour l'adaptation. Malheureusement, cette reconnaissance répétée a eu un impact insuffisant sur



le niveau d'engagement des parties prenantes, en particulier pour les plus pauvres des communautés locales lorsqu'ils sont confrontés à des décisions qui influent sur leurs moyens de subsistance et leurs écosystèmes. Les procédures et mécanismes qui donnent aux autochtones - en particulier les femmes / les groupes de femmes - une voix dans les projets et les programmes d'adaptation planifiés qui les affectent sont très indispensables.

Pour une question très complexe comme l'adaptation aux changements climatiques, les solutions peuvent rester insaisissables une fois que les problèmes sont identifiés. En abordant les impacts des changements climatiques, il est important que le plus tôt possible, la plus vaste gamme d'options d'adaptation soit considérée et comparée à la fois pour les impacts positifs et les impacts négatifs. C'est pourquoi il est important que le Fonds pour l'Adaptation incorpore **uniformément les évaluations d'impacts dans ses procédures de financement et ses directives opérationnelles**. Ces politiques démontrent comment les «priorités d'adaptation» sélectionnées ou les « besoins particuliers des personnes vulnérables » sont prises en compte et quelles garanties spécifiques seront appliquées aux projets pour protéger les personnes et les écosystèmes.

Un des outils ou mécanismes appropriés est l'évaluation environnementale stratégique (EES), qui aide à identifier le rôle que les communautés et les écosystèmes peuvent jouer dans l'atténuation des impacts des changements climatiques au cours des évaluations de vulnérabilité à un stade précoce. L'EES encourage la participation et l'échantillonnage des communautés locales afin de s'assurer qu'elles sont engagées dans le processus de prise de décisions. En dépit de son nom, il doit être clair que l'un des principaux objectifs de l'EES est d'évaluer la durabilité des projets ou des politiques. Cela signifie que l'EES ne se concentre (ne doit pas se concentrer) pas uniquement sur des considérations environnementales, mais peut et devrait couvrir les questions sociales et économiques.

Il est important de noter que l'EES a lieu à un stade précoce du processus de planification, lorsque seul le problème a été identifié. L'importance de mener des évaluations d'impacts en avance de la mise en œuvre des projets / programmes, et fournir des renseignements en temps opportun (dans les langues locales lorsque cela est possible et approprié) pour s'assurer que les parties prenantes sont consultées, est cruciale.

De plus, l'EES examine les impacts à une échelle géographique et temporelle plus large, et pas seulement dans la zone ou le site du projet proposé. Ce qui est inestimable dans la détermination s'il y a d'éventuelles menaces, risques d'inadaptation ou de déséquilibres causés dans une région plus large, ou en amont / aval à d'autres communautés et des écosystèmes, par l'action (les actions) d'adaptation planifiées / proposés (s). De cette façon il est possible de réduire la vulnérabilité des communautés et des sites et de minimiser les chances de compromettre la stabilité des autres.

Enfin, il est très encourageant de voir que certaines des Entités multilatérales de mise en œuvre (EMM) et les Institutions nationales de mise en œuvre (ENM) du Fonds pour l'Adaptation sont dans une certaine mesure déjà au courant des avantages d'une approche EES et l'incorporent dans leurs directives sur la programmation de l'adaptation. Cependant, il doit y avoir une uniformité dans toutes les entités de mise en œuvre pour faciliter et intégrer les processus d'élaboration et de revue des propositions. Inclure les mécanismes tels que l'EES comme un préalable à un financement du Fonds pour l'Adaptation permettra d'améliorer la réalisation de ses objectifs au niveau mondial et de faire une réelle différence pour les personnes vulnérables et les écosystèmes qu'il vise à aider.

Kemi Sesink, Wetlands International

8. Le projet du Fonds pour l'Adaptation en Mongolie

Le projet «Approche éco-systémique de l'adaptation pour maintenir la sécurité de l'eau dans les bassins versants essentiels de Mongolie» a été approuvé par le Conseil d'administration du Fonds pour l'Adaptation et est prêt à être mis en œuvre. Le financement demandé au Fonds pour l'Adaptation est de 5 millions dollars américains. C'est beaucoup d'argent et une grande opportunité pour la Mongolie de réduire les impacts des changements climatiques sur les écosystèmes et sur les autres moyens de subsistance des populations rurales de la Mongolie, ce qui est clairement décrit dans le document de projet.

L'objectif du projet est d'internaliser les risques des changements climatiques dans les services d'approvisionnement de l'eau à travers a) la planification intégrée de l'utilisation des terres et de l'eau à l'échelle régionale, par exemple le bassin des Grands Lacs et la steppe de l'Est grâce à l'évaluation environnementale stratégique et une meilleure utilisation de l'eau et un meilleur aménagement du territoire; b) une utilisation intégrée pilote des terres au niveau du paysage et la planification et la mise en œuvre des ressources en eau dans deux petits bassins de rivières fermés, le bassin de la rivière Turgen dans le bassin des Grands Lacs et le bassin de la rivière Uldz dans la steppe de l'Est; c) le renforcement des capacités institutionnelles du gouvernement et le renforcement des capacités des communautés en planification résiliente au climat de l'aménagement du territoire, l'exécution et le suivi.

Le document de projet est bien écrit et appliquera également certaines approches générales de l'adaptation telles que: (a) - l'expansion des zones protégées pour préserver la connectivité fonctionnelle à travers les paysages afin d'accroître la résilience aux changements climatiques, (b) - la restauration des forêts, steppes, zones humides et les écosystèmes alpins pour améliorer l'infiltration de l'eau du sol et la capacité de stockage de l'eau dans les aquifères et les zones humides; (c) la réduction directe (non climatiques) des menaces pour le système à travers la gestion intégrée de «wildfire» dans les steppes et les écosystèmes forestiers et la démonstration d'une meilleure gestion de pâturages.

Mais il existe quelques incertitudes pour la réussite de ce projet, en particulier concernant l'amélioration de la résilience au changement basée sur la gestion de pâturage. Le problème majeur c'est de faire face à la «prévention du sur-stockage», à cause du surpâturage le sur-stockage est un problème générique en Mongolie et les donateurs ont mis en œuvre de nombreux projets sans impact visible.

Environ 80% de la superficie de la Mongolie constituent des pâturages, mais la taille se réduit constamment en raison de la conversion des terres en exploitation minière, l'habitat, le développement des infrastructures, et à petite échelle et à faibles intrants l'élevage nomade qui domine à la fois l'utilisation des terres et l'élevage. Depuis 1918 (pre-

mier décompte officiel du cheptel) jusqu'en 1990, le nombre moyen total du cheptel est d'environ 23 millions. Après la privatisation, le cheptel s'est accru et a atteint pour la première fois le nombre record de 33 millions en 1999. Mais de manière anecdotique, le nombre total des animaux d'élevage a diminué après deux ans d'hiver rude au niveau moyen de 23 millions en 2002. En 7 - 8 ans il a atteint un nouveau record de 43 millions en hiver 2009/10 mais qui a perdu dans le même hiver plus de 10 millions de têtes, qui peuvent être récupérées dans un temps relativement court à nouveau.

Le problème est complexe et a de nombreuses causes profondes:

Une des raisons est que les revenus monétaires des familles d'éleveurs sont inégalement répartis dans l'année. De décembre jusqu'en mars, les éleveurs n'ont pas de revenus à partir des produits du bétail, mais une forte demande concernant les dépenses en espèces pour les frais institutionnels de leurs enfants et la traditionnelle célébration de la fête du Nouvel An en février. D'abord de l'argent réel pour les éleveurs fournit du cachemire en mars en raison de leur prix de marché élevé. Par conséquent, la force motrice pour un nombre accru de chèvres n'est pas le prix élevé du cachemire, mais le manque de revenus stables pour les éleveurs au cours de l'année et aussi la faiblesse des prix des denrées, sauf le cachemire.



Nomades dans le bassin Kharkhira & Turgen, Mongolie occidentale

Une autre cause profonde est la tragédie des communs. Le pâturage est un bien public, dont l'utilisation et la gestion sont mal régulées. L'écosystème de la Mongolie est un système non équilibré. Chaque année, une certaine partie du pays souffre de la sécheresse due à une répartition inégale des précipitations ou une pluie tardive (parce que le temps de la végétation est courte). Là où l'état des pâturages est pire, les éleveurs se déplacent vers les bons pâturages différents de la Soum et du territoire de l'Aïmag, ce qui augmente le risque de mortalité élevé durant la période hivernale comme la peste. Ces mouvements sont soutenus par le gouvernement.

Le succès du projet dépendra aussi de la façon de créer des synergies avec les initiatives similaires en cours et à venir, en particulier avec le FIDA / FEM - Projet d'adaptation de l'élevage en Mongolie (2011-2016).

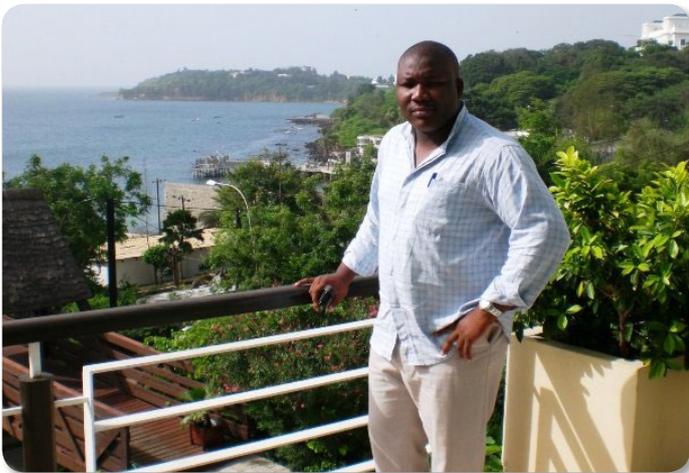
Le temps montrera quelle différence le projet a fait. Le projet vient de démarrer maintenant avec le processus de recrutement du personnel.

Chimed-Ochir Bazarsad, WWF Mongolie (Septembre 2011)

9. Quel genre de proposition de projet pour le Bénin?

Cet article décrit le processus d'opérationnalisation de l'institution nationale mise en œuvre et soulève quelques questions quant à la soumission du projet du Bénin au secrétariat du Conseil.

Il est clair que chaque pays en Afrique veut s'attaquer à l'accès direct pour plusieurs raisons mentionnées dans ce bulletin. Pour le Bénin, par exemple, cela a été un long processus qui a conduit à l'accréditation du Fonds National pour l'Environnement (FNE) par le Conseil du FA en juin de cette année. Le Bénin a présenté sa première demande d'accréditation du FNE après la CdP 15 et un an plus tard le FNE pouvait maîtriser le processus d'accréditation. Le parcours vers l'accréditation a cependant été un parcours classique et s'est déroulé de la manière suivante: (1) Désignation d'une Autorité nationale désignée par une lettre officielle envoyée au Secrétariat du Conseil par le Ministère Public de l'Environnement, (2) Identification de l'organisme national approprié pour l'accréditation en ENM par un groupe de travail mis en place par le Ministère de l'Environnement, de l'Hygiène et de l'Urbanisme (MEHU). Le processus d'identification a conduit à la sélection du Fonds National pour l'Environnement du Bénin comme le meilleur organisme dans le pays pour jouer le rôle d'ENM. (3) La soumission du formulaire d'accréditation; une visite de terrain a été menée par une délégation du Panel d'accréditation (PA) au Bénin en juin 2011 pour évaluer la capacité de fonctionner de l'ENM et de jouer le rôle de bénéficiaire national du Fonds pour l'adaptation. Durant cette mission, les acteurs impliqués dans le comité national et les changements climatiques ainsi que le personnel du FNE ont rencontré les membres de la délégation du PA et des documents complémentaires et des explications ont été fournis. Après cette visite, le PA a été satisfait et a recommandé au Conseil d'accréditer le FNE comme ENM lors de sa 14e réunion.



Krystel Dossou Ir, Agent de programme «Energie et Environnement»

La grande question qui nous attend concerne maintenant l'identification de la proposition de projet concret le plus urgent à soumettre au Conseil.

De 2006 à 2008, le Bénin a élaboré son Programme d'Action National d'Adaptation aux Changements Climatiques (PANA) qui a été présenté à la Conférence des Parties de Poznan. Ce document a détecté cinq projets principaux: (1) L'établissement d'une prédiction du risque climatique et d'alerte précoce pour la sécurité alimentaire dans quatre zones agro-écologiques vulnérables, (2) L'adaptation aux changements climatiques des ménages dans le secteur de l'énergie domestique à travers la promotion des énergies renouvelables et des performances économiques des autoculteurs dans les zones vulnérables aux changements climatiques et dont les terres sont fortement dégradées; (3) La mobilisation des eaux de surface pour l'adaptation aux changements climatiques des communautés dans les départements les plus vulnérables du Centre et du Nord Bénin ?; (4) La protection des enfants de moins de cinq ans et femmes enceintes contre le paludisme dans les zones les plus vulnérables aux changements climatiques; (5) la protection des zones côtières face à la montée de la mer.

Certes, le PANA du Bénin devrait être révisé en raison du temps écoulé depuis son élaboration. Toutefois, certains des projets qui y sont identifiés ainsi que le ciblage des communautés vulnérables aux risques climatiques dans les zones agro-écologiques pourraient être mieux élaborés et traduits sous forme de projets afin d'avoir toutes les chances de réussir quant à leur approbation. Sinon, le PANA du Bénin n'est pas la seule référence pour l'identification des options d'adaptation aux changements climatiques. Dans le cadre de la présentation des projets du Bénin au Secrétariat du Conseil, une nouvelle thématique de réduction de la vulnérabilité pourrait aussi être explorée.

En ce qui concerne l'identification du projet, il est prévu qu'un comité de pilotage composé de tous les acteurs concernés, l'ENM et le gouvernement, va bientôt se rencontrer pour échanger sur le meilleur projet à soumettre. Le comité de pilotage devrait avoir à répondre au moins aux questions suivantes:

Quels secteurs d'adaptation devraient être considérés pour la conception des projets? Quelles sont les priorités? Ne devrait-on considéré que les projets du PANA? Ou explorer de nouveaux domaines ou d'autres plans nationaux? Quels sont les groupes vulnérables qui devraient être impliqués et ciblés dans les projets? Comment assurer une forte participation de toutes les parties prenantes afin d'assurer leur autonomisation? Quelles sont les modalités de mise en œuvre future?

Krystel Dossou, Chargé du Programme «Energie & Environnement» à OFEDI

Plus d'informations sur le réseau peuvent être trouvés à l'adresse:

www.af-network.org

Le site, qui est encore à ses débuts contient également des ressources telles que le Projet Tracker du Fonds d'Adaptation de Germanwatch, les briefings et rapports sur les réunions du Conseil d'administration du Fonds d'Adaptation et d'autres rapports.

Contact :

AF NGO Network, c/o Germanwatch
Alpha O. Kaloga, kaloga@germanwatch.org
www.af-network.org

Ce projet s'inscrit dans le cadre de l'Initiative internationale sur le climat. Le ministère fédéral de l'environnement, la sécurité de conservation de la nature et nucléaire soutient cette initiative sur la base d'une décision adoptée par le Bundestag allemand.



Ministère fédéral de l'Environnement, Conservation de la Nature et de sûreté nucléaire